

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gilles DesRosiers	1.1 Maire	9 557	4 779	5 046	2 523
Gilles Ouellet	1.2 Maire suppléant	600			
Gilles Ouellet	1.3 Conseiller	3 186	1 593		
Marilyne Lévesque	1.4 Conseiller	3 186	1 593		
Stéphanie Bard	1.5 Conseiller	3 186	1 593		
Francine Bard	1.6 Conseiller	3 186	1 593		
Gabriel D'Anjou	1.7 Conseiller	3 186	1 593		
Danielle D'Anjou	1.8 Conseiller	3 186	1 593		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).